

24 novembre 2020

N° 2020-298

Indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel - novembre 2020

En novembre 2020, le climat des affaires en France et celui de l'emploi se dégradent nettement

Avertissement

Les réponses des entreprises ont été collectées entre le 28 octobre et le 19 novembre 2020, par internet uniquement, compte tenu du confinement en cours. Par conséquent, le taux de réponse est un peu plus faible ce mois-ci qu'en octobre.

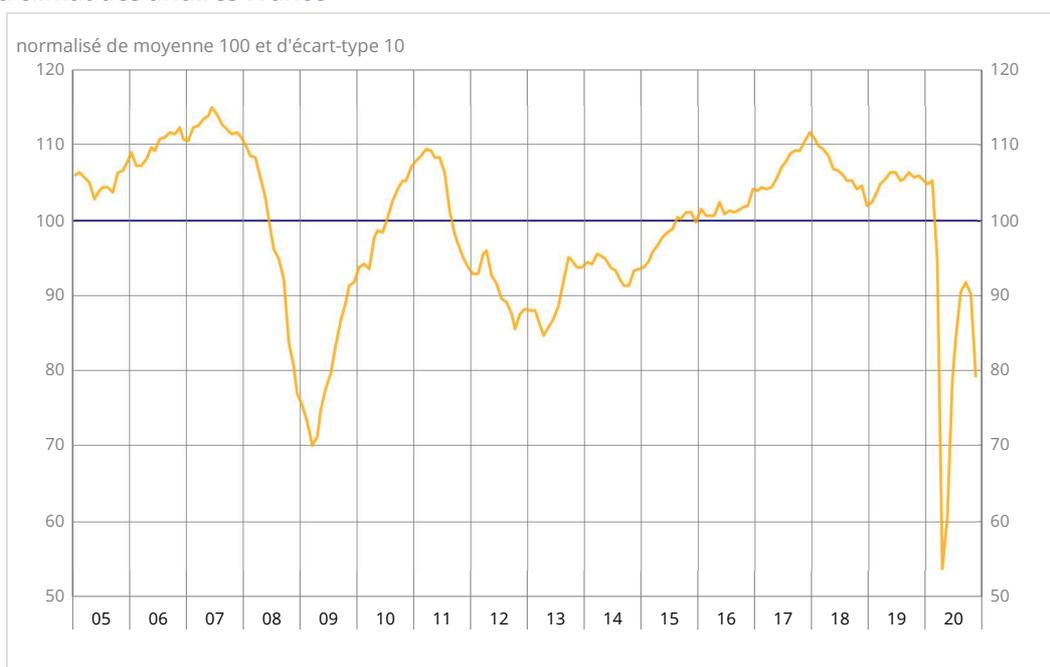
Le deuxième confinement affecte lourdement les perspectives d'activité, notamment dans le commerce de détail et l'hébergement-restauration

Selon les chefs d'entreprise interrogés entre le 28 octobre et le 19 novembre 2020, les perspectives générales d'activité s'assombrissent fortement par rapport au mois dernier. Cette vague de pessimisme concerne en particulier, dans le contexte du deuxième confinement, le commerce de détail et les services, mais aussi l'industrie.

Pour ce qui est des perspectives personnelles d'activité, la baisse des soldes d'opinion est particulièrement marquée dans les sous-secteurs les plus affectés par le confinement (hébergement-restauration, commerce de détail spécialisé, commerce et réparation automobiles), alors que dans le commerce de détail généraliste, le solde d'opinion sur les ventes prévues progresse, porté par celles des produits alimentaires. Dans l'industrie et le bâtiment, les perspectives personnelles d'activité sont jugées en retrait.

Au total, à 79, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France baisse de 11 points et retrouve son niveau de juin, sans toutefois rejoindre le point bas atteint en avril (54).

Indicateur du climat des affaires France



Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

| | Juil. 20 | Août 20 | Sept. 20 | Oct. 20 | Nov. 20 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Indicateurs du climat des affaires | | | | | |
| France | 84 | 90 | 92 | 90 | 79 |
| Industrie | 82 | 92 | 94 | 94 | 92 |
| Bâtiment* | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. |
| Services | 89 | 93 | 95 | 89 | 77 |
| Commerce de détail | 88 | 93 | 95 | 95 | 72 |
| Commerce de gros | 79 | | 90 | | 87 |
| Emploi | 77 | 88 | 92 | 89 | 83 |

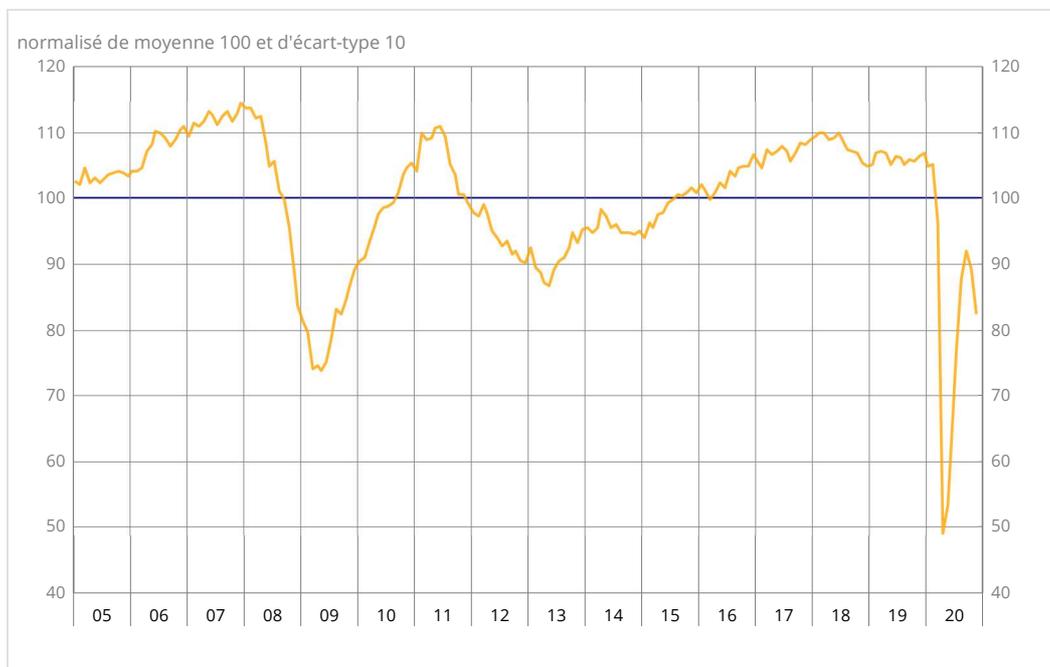
* c.f. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Pessimisme accru sur les perspectives d'emploi dans le tertiaire

En parallèle, le climat de l'emploi accentue sa dégradation. À 83, il perd 6 points par rapport à octobre et se situe très en deçà de son niveau d'avant-crise (au-dessus de 105). Cette dégradation est de nouveau principalement due à la baisse des soldes d'opinion sur les effectifs prévus dans le secteur tertiaire (en particulier le commerce de détail et les services hors intérim). Les perspectives d'emploi s'érodent légèrement dans l'industrie, mais elles se maintiennent voire progressent dans le bâtiment.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat sectoriel des affaires dans l'industrie d'octobre 2020 est révisé à la hausse d'un point. Celui, bimestriel, dans le commerce de gros de septembre 2020 est révisé à la baisse de deux points. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Prochaine publication : le 17 décembre 2020 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475